

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation : L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical du SESV, légalement convoqué, s'est réuni à Cuffies sous la Présidence de M Benoit LETRILLART

7 décembre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
89	60	63

PRESENTS :

Mesdames FELCZAK, JULVE représentée par M CARON, POTEL, MARTIN, COTTEREAUX représentée par M FALLET, DRIVIERE, HOCHÉ, GAUTIER, POTTIER, DELVAL ;

Messieurs MATHAUT, TOUSSAINT, BOUVIER, BIONNE, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, FOURRIER représenté par M GLADIEUX, PONCELET, LESOURD, JEUX, TEMPLIER, JOLLY, MOLCARD, LALU, BOULLE, WATIER représenté par Mme LEDOUX, NELATON, LETRILLART, MALHOMME, DELACOUR, DE FAY, ZIMMER par M FOSTIER, THOMA, SAMIER, DESTRI, BOUDEELE, DAVALAN, MAURICE, LEROUX Luc, VILLEVOYE, LAFLEUR, SIMON, PALMA CASTILLO, SELLIER, RECKE, DUFORET, COLOMBO, ROSSE, ROCHARD, BARTIZEL, TASSIN, LALLIER représenté par M DUFOUR, GOBBE, BOMBART, FAYE, THIEL, LEMISTRE, MUZART, LECLERE

POUVOIRS :

M MITTELETTE avait donné pouvoir à Mme DRIVIERE
M DAVIN avait donné pouvoir à M LETRILLART
M REBEROT avait donné pouvoir à M MAURICE

ONT ASSISTE A LA SEANCE :

Messieurs NOEL, BATTEFORT, CENDRA, JUSTINE, HENIQUE, et HUBERT Antoine

DETR 2021

n° 102

Secrétaire de séance : M HERTAULT Hervé

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que suite à l'extension du périmètre du SESV, il convient de faire quelques investissements, notamment :

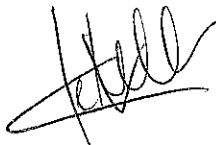
- L'achat d'une minipelle d'un montant de **22 900 € HT**
- L'achat d'une remorque d'un montant de **4 490.00 € HT**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'affecter les crédits suivants au budget 2021 en dépenses d'investissement :
 - Pour l'achat d'une minipelle d'un montant de **22 900 € HT**
 - Pour l'achat d'une remorque d'un montant de **4 490.00 € HT**
- D'autoriser le Président de constituer des dossiers de demande de subvention auprès de financeurs institutionnels, notamment l'Etat dans le cadre de la DETR.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Président du S.E.S.V
B. LETRILLART



S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE SOISSONS

02 FEV. 2021